

Formulaire de refus du vaccin contre l'hépatite B

La déclaration suivante de refus du vaccin contre l'hépatite B doit être signée par un employé qui :

- Choisit de ne pas accepter le vaccin.
- A suivi une formation appropriée sur l'hépatite B, la vaccination contre l'hépatite B et l'efficacité, la sécurité, le mode d'administration et les avantages de la vaccination, dispensée gratuitement.

Déclaration d'acceptation

Je comprends que, du fait de mon exposition professionnelle au sang ou à d'autres matières potentiellement infectieuses, je risque d'être infecté par le virus de l'hépatite B (VHB). On m'a donné l'occasion de me faire vacciner gratuitement contre l'hépatite B. Cependant, je refuse pour le moment la vaccination contre l'hépatite B. Je comprends qu'en refusant ce vaccin, je continue

de courir le risque de contracter l'hépatite B, une maladie grave. Si, à l'avenir, je continue d'être exposé professionnellement au sang ou à d'autres matières potentiellement infectieuses et que je désire être vacciné contre l'hépatite B, je recevrai gratuitement la série de vaccins.

Signature

Signature de l'employé

Date

Remarques

- Cette déclaration n'est pas une renonciation. Les employés peuvent demander et recevoir la vaccination contre l'hépatite B à une date ultérieure s'ils restent exposés à un risque professionnel à l'hépatite B.

L'employeur n'exigera pas :

- Des employés qu'ils déclinent toute responsabilité pour recevoir le vaccin.
- La présélection comme condition préalable à la vaccination.